

Le 24/07/2026 - Communiqué mail - Auteur : Ville de Saint-Nazaire | Temps de lecture : +/- 1 minute et 15 secondes



Loi d'urgence agricole et retour des néonicotinoïdes : un recul écologique et sanitaire inacceptable

"Alors que l'urgence climatique et environnementale impose des choix courageux pour l'avenir des générations futures, les parlementaires de droite ont fait, eux, le choix du retour en arrière. En réintroduisant les néonicotinoïdes dans le projet de loi d'urgence pour la souveraineté agricole, les élus conservateurs signent une décision à contresens de l'histoire, au mépris de la santé publique et de la préservation de nos ressources.

Interpellé à juste titre par de nombreuses Nazairiennes et de nombreux Nazairiens, j'ai exprimé mon soutien et celui de la majorité du Conseil municipal de Saint-Nazaire au sénateur Philippe Grosvalet,

qui s'est opposé fermement à ce texte. Après le rejet de son **amendement** visant à rétablir l'interdiction stricte de ces substances toxiques, Philippe Grosvalet a voté contre l'ensemble du projet de loi.

Un choix politique irresponsable sur trois fronts majeurs :

1. **La santé publique d'abord** : Si la question de l'harmonisation des normes européennes est un défi réel pour nos agriculteurs, la réponse ne peut pas être le sacrifice de notre santé. D'autant que les premières victimes de ces produits chimiques restent les agricultrices et agriculteurs qui les manipulent au quotidien, avant même les consommateurs.
2. **La préservation de l'eau** : À l'heure où la France prépare sa future loi sur l'eau, dans un contexte inédit de sécheresse due au changement, réintroduire des polluants persistants dans nos sols et nos nappes phréatiques constitue un non-sens environnemental, économique et social majeur.
3. **La biodiversité et les pollinisateurs** : Les néonicotinoïdes sont des tueurs d'abeilles avérés. Démanteler leur interdiction met directement en péril les insectes pollinisateurs, pourtant indispensables à notre souveraineté alimentaire.

Plutôt que d'endosser un rôle de leader européen et de porter l'interdiction des néonicotinoïdes à l'échelle de l'Union européenne, la France manque une fois de plus de cran. Cette manœuvre conservatrice privilégie les bénéfices à court terme au détriment de l'intérêt général et des valeurs humanistes que notre pays devrait incarner.

Saint-Nazaire et ses élus restent mobilisés aux côtés des citoyennes et citoyens pour défendre une transition écologique juste, responsable et protectrice du vivant."

David Samzun, Maire de Saint-Nazaire

VOS CONTACTS

Ville de Saint-Nazaire

Service presse

presse@saintnazaire.fr